L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 JANVIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI 7 JANVIER 1881.

Entered at the Postoffice at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par E. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres: bottes, souliers et brodequins.

Le projet du capitaine Eads.

Nous avions raison de révoquer en doute les rumeurs défavorables qu'on a essayé de mettre ici en circulation, il y a quelques semaines, sur la réception faite au capitaine Eads, à son arrivée à Mexico. Non seulement ces rumeurs étaient fausses de tous points, mais elles étaient encore en complète opposition avec les faits. Il nous semblait surprenant que Diaz, qui avait favorisé d'une manière si marquée, pendant sa présidence, les entreprises de travaux publics inaugurées par des compagnies américaines dans toutes les directions du territoire mexicain, ne fît pas pour le plus célèbre ingénieur des Etats-Unis, ce qu'il avait au moins fait pour tant d'autres comparativement obscurs, et nous n'avons pas voulu croire à ces rumeurs.

Elles étaient imaginaires, en effet; et le capitaine Eads nous est revenu beaucoup plus tôt que nous ne l'attendions, avec un acte de concession si libéral, qu'on peut dire qu'il ne laisse absolument rien à désirer. Droit de passage, triple droit de passage pour l'isthme de Tehuantepec, don d'un million d'acres de terre, à prendre où il voudra, droit de creuser des ports et de fonder des villes, droit d'introduire en libre pratique tous les matériaux et toutes les machines nécessaires à la construction du chemin maritime, droit de tarif ad libitum, droit à la protection et à la garantie du gouvernement des Etats-Unis, droit de commerce inaltérable, droit de faire deux chemins de fer au lieu d'un, à la condition seulement de transporter gratuitement d'une mer à l'autre, les bâtiments de guerre mexicains, les approvisionnements militaires et les malles.

Vraiment, que pouvait-on demander de plus? Et pouvait-on l'avoir à meilleur marché? Non: car c'est l'avoir à peu près pour rien. En outre, le capitaine Eads, transporté sur le steamer de guerre mexicain, l'Independencia, a pu visiter à son aise le Coatzacoalcos et l'Uspanapa, un de ses affluents, et calculer qu'au moyen de ces cours d'eau et des lagunes, qui sont de l'autre côté de l'isthme, la distance de 140 milles pouvait être réduite à 100. N'oublions pas de dire, pour ajouter à ces avantages de concession, que la compagnie du chemin de fer maritime aura le droit d'exiger $15 pour chaque passager et 1 p. 0/0 de la valeur de tous les lingots, joyaux ou métaux précieux en transit, ainsi que le droit d'exporter, sans tarif, tout l'argent requis pour payer les dettes et les dividendes de la compagnie à l'étranger. Enfin, la concession est faite pour 99 ans, et à la fin du bail, le gouvernement mexicain ne pourra prendre possession de la voie, qu'à la condition d'en payer la valeur à la compagnie sur le pied des deux tiers.

Et, en faisant toutes ces concessions, qui ont été demandées par le capitaine Eads, le président Gonzales et Diaz, qui est devenu son premier ministre, se sont conduits en hommes de sens, résolus à ne pas laisser échapper une aussi belle occasion de doter leur pays d'une voie de communication maritime qui en fera une véritable terre promise; car, très vraisemblablement, la plus grande partie de l'émigration européenne, qui se portait au Brésil et dans diverses autres parties de l'Amérique du Sud, se portera dans l'isthme de Tehuantepec, en labourera les terres fertiles et en exploitera les riches forêts. Pour le Mexique, nous regardons l'exécution du projet du capitaine Eads comme devant y produire une révolution économique complète, et dont le bienfait se réalisera dans un avenir tout à fait rapproché.

Maintenant, quant aux Etats-Unis, et en particulier, quant à la Nlle-Orléans, le projet est bien plus magnifique encore. Pour les Etats-Unis et pour la Nlle-Orléans, ce n'est pas de l'avenir, c'est du présent; car, dès que l'entreprise sera achevée, la distance de New-York à San Francisco ne sera que de 4900 milles au lieu de 6100 par le canal de Panama, et de la Nlle-Orléans à San Francisco, cette distance sera écourtée de près de 2000 milles. Par cette voie de Tehuantepec, les navires, allant de la Nlle-Orléans en Chine et au Japon, gagneront pour le voyage entier près de 4000 milles. Par rapport au canal de Nicaragua, qui est beaucoup plus rapproché d'ici que l'Isthme de Panama, la Nlle-Orléans gagnerait encore une distance de 1250 milles. Le commerce Européen y trouverait le même avantage. En outre, la navigation y est comparativement facile. Dans les parages de Tehuantepec, ni dans ceux de la baie de Ventosa, les calmes ne sont à craindre; et il sera, pour les navires, tout aussi facile de gagner l'entrée du chemin d'un côté que d'en sortir de l'autre, et vice versâ.

Si ce projet s'exécute, nous ne voyons rien qui puisse empêcher la Nlle-Orléans de devenir, sous peu de temps, mais en quelques jours, le lieu du départ de toutes les expéditions du nord de l'Amérique pour San Francisco, le Japon, la Chine, et pour les divers archipels de l'Australie; nous ne voyons rien qui puisse empêcher la Nouvelle-Orléans de devenir l'entrepôt général des Grandes Indes.

Maintenant le projet s'exécutera-t-il? Nous disons: oui, et nous en avons pour garants le génie et la volonté de l'homme qui l'a conçu; nous avons aussi pour garants l'intérêt et l'amour-propre des Etats-Unis qui n'auront plus besoin alors de faire des argumentations mal sonnantes à propos de la doctrine Monroe, dans l'unique but d'entraver l'exécution du projet de M. de Lesseps, projet qui nous deviendra étranger, le jour où le capt. Eads commencera l'exécution du sien. Ce sont deux grandes entreprises dont l'une n'empêche pas l'autre, et dont l'exploitation simultanée peut avoir lieu sans autres difficultés que celles des localités mêmes. Il est possible, il est même certain qu'il y aura une forte différence de revenu entre les deux voies; car les navires n'iront certainement pas, pour la seule gloire des ingénieurs, passer par les deux lignes ouvertes, quand une seule leur suffira. Ils passeront très certainement par celle qui leur coûtera le moins et abrégera le plus leur course. Mais ce n'est pas là notre affaire, c'est plutôt celle des actionnaires.

Pour nous, nous ne devons examiner ici que l'intérêt le plus direct et celui qui concerne le plus immédiatement les Etats-Unis et la Nlle-Orléans. Le Cosmos [illegible] golfe du Mexique, à une faible distance de la Vera Cruz; or, [illegible] la Floride, [illegible]

des vœux pour le succès du capitaine Eads, à qui nous sommes redevables déjà d'un creusement d'embouchure fluviale qui a décuplé la valeur du port de la Nlle-Orléans. Par ce travail, il a détourné vers nous le commerce d'une partie du monde; par le chemin maritime de Tehuantepec, il nous assurerait le commerce du monde entier. Comment ne pas souhaiter qu'il réussisse?

C'est maintenant au Congrès à faire le reste. La garantie d'un intérêt de 5 ou 6 0/0 pour une somme de 50 millions, nous paraît être une bagatelle. Ce serait 3 millions par an seulement, pendant trois ou quatre ans. Une faveur de ce genre ne peut se refuser à un projet qui promet de si grands résultats. Le Congrès paye 36 millions à des pensionnaires dont les trois quarts n'ont pas le moindre droit. Aurait-il le courage de refuser trois millions au capitaine Eads, qui garantit à la marine américaine le monopole du commerce des Indes?

OPERA FRANÇAIS.

Il y avait une très belle chambrée, hier, à la septième représentation d'*Aïda*. Evidemment la majorité de l'assemblée se composait de gens de goût, habitués à apprécier la bonne et grande musique, et l'art du chant dans ce qu'il a de plus élevé et de plus distingué; on reconnait toujours un public à sa manière d'applaudir. Les artistes n'ont pas tardé à voir à qui ils avaient affaire, et ils se sont appliqués avec un soin extrême à mériter l'approbation de l'assistance, surtout à partir du troisième acte. Mme Ambre, MM. Tournié et Utto se sont surpassés dans tout le cours de cet acte empreint de tant de poésie, de sentiments tendres et d'ardente passion!

Pour nous personnellement, nous qui n'avons pas manqué une seule représentation d'*Aïda*, jamais ces trois artistes ne nous ont fait plus de plaisir.

Tout, dans ce magnifique opéra, a une rare valeur; ou il vous frappe d'admiration, où il réveille en vous les émotions les plus suaves, ou il vous accable des sombres et amères tristesses du désespoir. Au quatrième acte, on se sent descendre dans la mort, avec *Aïda* et *Radamès*.

Mais il ne faut pas entendre l'œuvre de Verdi seulement sur la scène; tout en écoutant les chanteurs, on doit suivre l'orchestre, cette grande voix sympathique dans laquelle se répercutent toutes les pensées et toutes les émotions des personnages.

Pour nous borner, disons seulement l'accompagnement du quatrième acte, surtout à partir du moment où les prêtres approchent pour se rendre dans la crypte où ils vont juger Radamès. Sans entrer dans les détails, car ce serait trop long, Verdi donne une âme à chaque instrument; l'orchestre devient un être vivant qu'il fait frémir d'horreur, gémir, pleurer, mourir avec les deux malheureux enfermés dans la chambre souterraine.

A. M.

THEATRE ST-CHARLES.

MME MARIE ROZE.

Quelques mots qui nous sont adressés par M. Max Strakosch, nous apprennent que sa troupe lyrique commencera le cours de ses représentations au Théâtre St-Charles, le 17 de ce mois.

Nous recevons en même temps un paquet de journaux de Londres, des Etats-Unis et du Canada, dans lesquels on lit l'intéressante biographie de Mme Marie Rose, et diverses appréciations de ses qualités de chanteuse et d'actrice.

La *prima donna* que nous amène M. Strakosch, est connue de tous ici, au moins de réputation. Sa conduite courageuse et dévouée pendant le siège de Paris, lui a assuré les sympathies de tous ceux, qui, sans distinction de nationalités, admirent le patriotisme et la charité partout où ils se montrent.

Nous voyons avec plaisir approcher le moment où notre public fera la connaissance d'une artiste que la renommée représente comme une jolie femme, chantant avec succès les opéras de demi caractère, et possédant, comme actrice, un talent remarquable.

THEATRE ST-CHARLES.—Fin de la seconde semaine de la troupe d'opéra anglais Burlesque de Leavitt. Aujourd'hui pour la première fois, "Orphens" œuvre de Frank W. Green et John McArdle, deux des auteurs les plus burlesques de Londres, et demain samedi, dernière matinée burlesque avec la même pièce. Dimanche, 9 janvier, Miss Annie Pixley, la première artiste des Etats-Unis.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui grand bénéfice d'adieu de Fanny Davenport, et pour le lendemain samedi, en matinée et en soirée "Pique" de Mable Renfrew pour la dernière fois. Dimanche 9 janvier, le "Surprise Party" de Rice dans les Revels, pièce favorite, qui attirera nécessairement beaucoup de monde.

GRAND OPERA HOUSE.—Le directeur de ce théâtre informe respectueusement le public que les représentations de cette troupe qui s'est distinguée d'une manière si remarquable dans la production des "Cent femmes" se prolongeront quelques soirées de plus. La nouvelle ne peut manquer de faire plaisir à de gens qui n'ont pas encore vu les Cent femmes et à nombre d'autres qui veulent les revoir. Demain, grande matinée.

Nous venons de recevoir le précieux catalogue de R. Maître, horticulteur, dont l'entrepôt de graines est au No 602 de la rue des Magasins, près du marché. La brochure porte le titre de "Tout pour les jardins du Sud."

Almanach de J. P. Sarrazin.—Nous avons reçu le fameux almanach de M. J. P. Sarrazin, qui se distingue de tous les autres par une accumulation de dates répondant à chaque jour de l'année. En enlevant une date tous les matins, on se trouve toujours en règle avec le calendrier. C'est facile et infaillible. Pas moyen de se tromper ni de faire confusion. Nous remercions M. Sarrazin de nous en avoir adressé plusieurs exemplaires.

Bottes Bardo.—M. Bardo, dont l'habileté dans la réparation des bottes est si connue, informe ses nombreuses pratiques qu'il vient d'ouvrir un atelier pour l'exécution de ses travaux. M. Barde reçoit tous ses matériaux de la maison Muller, de Paris, et n'emploie rien qui ne soit excellent. Il garantit du reste toutes ses réparations. On sait aussi que M. Barde fournit pour bals et soirées de la musique de premier ordre.

Jetez les yeux sur la nouvelle annonce de l'Etoile Rouge.

Toujours du scandale.—Le *Mot d'Ordre* signale un incident qui s'est produit aux obsèques de Mme Thiers.

Sur le parcours, un mauvais plaisant annonça à quelques personnes que notre ami Henri Rochefort était dans la maison portant le No 12 du boulevard Voltaire, où qu'il attendait le passage du cortège afin de souffleter M. Gambetta, qui en faisait partie.

Ce bruit fut naturellement rapporté à M. Andrieux, qui enjoignit de mener le cercueil.

Que fit l'irascible préfet?

Il fit prévenir tous ses agents, commissaires, inspecteurs divisionnaires, etc., qui se rendirent à la maison désignée et la cernèrent. Les habitants de cette maison pourraient le déclarer. Plusieurs d'entre eux auraient même été interrogés.

On assurait encore mais nous n'avons pu le contrôler, que M. Gambetta, aussitôt prévenu, avait fait chercher son coupé par un sergent de ville, et qu'il avait regagné incognito, le palais Bourbon.

Le dernière vogue, parmi les dames, le [illegible]

L'Incident Rochefort.

Le bruit d'après lequel la santé de M. Rochefort inspirait de vives inquiétudes à ses amis n'était pas exact, et on a fait remarqué qu'il avait été mis en circulation avec une certaine complaisance par les journaux qui passent pour avoir d'assez étroites relations avec le palais Bourbon. Inexact également était le propos prêté à la citoyenne Louise Michel par les mêmes journaux; elle écrit à l'*Intransigeant* pour démentir une prétendue appréciation d'elle sur l'affaire Rochefort-Gambetta, et elle ajoute: "Mais cette appréciation, la voici, maintenant que je connais l'histoire: c'est que je ne suis point étonnée de l'*habileté* de M. Gambetta, sachant qu'il a pu se faire élire à *Belleville*. Mon appréciation, surtout, c'est que les gens de cette *habileté* "font" les présidences comme M. Bonaparte "faisait" les trônes. Le peuple doit "tirer lui-même la conséquence."

Quant à M. Rochefort, il continue à opposer aux affirmations de ses adversaires les plus formelles dénégations en ce qui concerne la remise de la lettre à M. Gambetta au mois de juillet 1871. Voici ses deux derniers articles:

Gambetta lui-même.—J'avais proclamé M. Gambetta premier misérable de France. Je m'étais trompé. Il n'est pas premier. Il est hors concours.

Jusqu'à présent, il avait refusé de goûter la banquette de l'imposture. Mais, après avoir lancé son Reinach dans des aventures d'où celui-ci risquait de sortir éclopé, il a compris que les mensonges de sa valetaille ne suffisaient plus et qu'il était urgent de donner de sa personne.

"En réponse aux interrogations de plusieurs journaux, marmotte la *République française*, nous sommes autorisés à déclarer que la lettre de M. Henri Rochefort, publiée par le *Voltaire*, a été remise à M. Gambetta, rue Montaigne, 12, à la fin de juillet 1871, par M. Albert Joly. M. Gambetta fit immédiatement auprès de M. Thiers la démarche qui lui était demandée par M. Rochefort."

Cette fois, Reinach a disparu, Reinach est retourné à la cuisine, et c'est Gambetta lui-même qui se substitue à ce vulgaire malfaiteur.

Eh bien! comme loyauté, comme véracité et comme droiture, Gambetta et Reinach, c'est tout un.

Ainsi, après s'être mis en quatre, le bienfaiteur Gambetta a poussé la modestie jusqu'à faire cette démarche si intéressante, non-seulement à tout le monde, mais même à mon avocat, qui ne m'en a jamais soufflé une syllabe! L'affaire était cependant de quelque importance. J'allais être fusillé. Gambetta se rend chez le président de la République pour obtenir qu'il m'épargne cette fin désastreuse, et il ne songe pas à me faire part du résultat de la conversation! C'est stupéfiant de mutisme et de concentration.

Au fait, qu'a donc dit M. Gambetta et qu'a donc répondu M. Thiers? Il est impossible que le protecteur du hambourgeois Reinach l'ait oublié, lui qui se rappelle la date d'une lettre—qui n'en a pas.

M. Gambetta me devait pourtant bien un petit bout de réponse, lui qui, au 4 septembre, m'a "chambré" pendant une demi-heure, pour me demander de parler en sa faveur au conseil du gouvernement, afin que le ministère de l'intérieur lui fût confié, à l'exclusion d'Ernest Picard. Je parlai, en effet; Gambetta fut nommé ministre de l'intérieur, Picard ne me l'a jamais pardonné, et, phénomène bizarre! Gambetta non plus.

Eh bien! monsieur, vous mentez honteusement. Ce n'est pas au mois de juillet 1871 que la lettre vous a été remise, c'est plusieurs années plus tard, à une date et par des mains que je connais et que tous vos amis connaissent, mais qu'ils ne révéleront pas, étant aussi vils que vous êtes malhonnête. Vous n'avez jamais vu M. Thiers à mon sujet, pour ce motif indiscutable que je ne vous ai jamais demandé de le voir, et que si vous étiez allé le solliciter pour moi, cinq cents personnes, et vous tout le premier, l'eussent raconté le lendemain. J'ignore ce que les lecteurs de la *République française* croiront de ce *Roman d'une Conspiration*, mais il y a au moins deux hommes en France qui savent absolument à quoi s'en tenir sur la lettre en question:

Moi, qui suis sûr de ne l'avoir jamais envoyée, et vous, qui avez la certitude de ne l'avoir pas reçue.—*Henri Rochefort.*

Essai de réhabilitation.—Les journaux embauchés par les conjurés de l'opportunisme se sont naturellement gardés de reproduire la note tirée de la *République française*, et, que nous demandons la permission de republier:

Un journal a annoncé que M. Henri Rochefort avait été l'objet d'une commutation de peine.

Cet adoucissement n'a été NI ACCORDÉ NI SOLLICITÉ.

(*République française* du 27 janvier 1872.)

C'était surtout pour lutter contre la politique de Thiers que M. Gambetta venait de fonder la *République française*. Le chef du pouvoir exécutif avait ses journaux comme M. Gambetta avait le sien. Or, il n'est pas un instant admissible qu'à cette affirmation évidemment dirigée contre le système de répression impitoyable inauguré par les hommes de Mai, le *Bien public*, par exemple, alors organe officieux de M. Thiers, n'ait pas répondu:

"Mais, si fait, cet adoucissement a été sollicité en faveur de M. Rochefort, et il l'a été par M. Gambetta lui-même."

La *République française* de décembre 1880 affirme que M. Gambetta a fait des démarches en ma faveur; celle de janvier 1872 affirme, sans avoir été démentie par personne, que ces démarches n'existent pas. Pour tout le monde, le procès est jugé.

MM. Joseph Reinach et Gambetta sont et resteront convaincus de vol et de faux. Nous apprenons que le premier, le moins misérable des deux assurément, tente aujourd'hui de sortir par un coup d'épée de l'impasse où l'a engagé son maître, et qu'il a envoyé des témoins à M. Albert Rogat, rédacteur du *Pays*.

Nous ne connaissons pas, nous n'avons même jamais vu M. Albert Rogat qui, croyons-nous, nous a souvent démesurément attaqué. Mais il ne s'agit plus ici de politique, il s'agit de probité et d'honneur professionnel. L'odieuse tentative de chantage organisée contre un journaliste par MM. Gambetta et Reinach rappelle en tout point celles qu'à la fin de l'empire pratiquaient sur tous les républicains d'alors, les policiers Stamir et Marchal de Bussy.

Nous savons que les coquins de l'entourage de M. Gambetta ne se font aucun scrupule de l'annoncer, que la campagne commencée contre moi va se continuer contre d'autres, à moins que le joli succès qu'elle vient d'obtenir ne dégoûte les mignons du Palais-Bourbon d'en affronter une nouvelle.

Ce sont donc la sécurité des citoyens et les secrets des familles qui sont en jeu, puisque le Reinach n'a même pas reculé devant la publication des pièces soustraites [illegible].

Dans ces conditions, nous croyons sincèrement et fermement que M. Albert Rogat ne doit pas tendre au sieur Reinach la perche que je lui tendais l'autre jour, alors que la preuve de son infamie, faite pour moi, ne l'était pas encore pour tout le monde.

Le Marchal de Bussy dont je parle plus haut a été trouvé, un matin, mort ivre au coin d'une borne. Il serait presque immoral d'exposer M. Reinach à mourir ailleurs.

HENRI ROCHEFORT.

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 18 décembre.

Hostetter's Bitters.—La plupart des remèdes ne sont que des palliatifs et ne s'attaquent pas à la source même du mal, le plus souvent ignorée. [illegible]

—Pourquoi qu'tu pleures.

—J'ai que 7 fr [illegible]

—A l'Etoile Rouge, parbleu! [illegible]

—La comtesse de H..., qui a l'habitude de se déshabiller [illegible] reprochait à un vieux savant [illegible] de ne pas assez fréquenter ses soirées.

—C'est votre faute, chère comtesse vous me mettez à la porte... par les épaules.

Il y en a un lot immense de ces chaussures dont parle la nouvelle annonce de l'Etoile Rouge.

LE CANAL DE PANAMA.

On lit dans le *Messager franco-américain*:

Une dépêche de Paris nous apprend qu'un premier détachement d'ingénieurs et d'ouvriers partira le 5 janvier pour l'isthme de Panama en vue de commencer les travaux préliminaires du canal interocéanique.

En même temps, on annonce que le comité américain de la Compagnie du canal de Panama a tenu, jeudi, une réunion dans les bureaux de MM. Seligman & Cie. M. Thompson, ancien secrétaire de la Marine, assistait à la conférence, ainsi que M. Lanier et M. Ellis, de la maison Winslow, Lanier & Cie.

D'après un reporter du *Tribune*, M. Thompson a dit n'avoir rien à répondre aux critiques auxquelles a donné lieu sa sortie du Cabinet pour accepter un poste officiel dans la Compagnie du canal. M. Thompson a ajouté ce qui suit: "Il me suffit de dire que mes relations avec le gouvernement de Washington sont des plus amicales. Aucune de mes actes passés ou futurs ne troublera l'harmonie qui règne entre les membres du gouvernement et moi. D'ailleurs, je suis Américain jusqu'à la moëlle, et je veillerai à ce que ni les principes de la doctrine Monroe ni les engagements internationaux de mon pays ne soient violés par la construction du canal de Panama."

M. Thompson a rappelé que par un traité conclu avec le gouvernement de la Nouvelle-Grenade, les Etats-Unis sont tenus de sauvegarder la souveraineté de ce pays. Il est donc vrai que tant par les stipulations de ce traité que dans l'intérêt de leur propre défense, les Etats-Unis doivent protéger l'isthme contre tout empiétement des puissances étrangères.

"Mais je suis certain, a continué M. Thompson, que la construction de ce canal par une compagnie étrangère ne fera pas courir plus de dangers aux Etats-Unis que si l'entreprise était entre les mains d'une compagnie américaine aidée des capitaux étrangers. Il est probable, pour ne pas dire certain, que si une compagnie américaine s'était formée pour percer ce canal, elle eût demandé à l'Europe l'argent nécessaire. Je présume que la Compagnie du canal de Nicaragua sera constituée par une loi du Congrès. Rien ne pourra, toutefois, me mettre en antagonisme avec les promoteurs de ce dernier projet parmi lesquels je compte plusieurs de mes meilleurs amis. Il y a place, en effet, pour les deux canaux, car ils auront chacun leur genre de trafic."

En ce qui concerne le caractère précis de ses fonctions de président du comité américain, M. Thompson dit que la Compagnie du Canal de Panama devra acheter aux Etats-Unis une grande partie du matériel, des machines et des provisions pour les travailleurs, les frais de transport étant trop élevés pour les faire venir d'Europe. En sa qualité de président du comité, il sera chargé de diriger ces acquisitions.

Comme solidité la chaussure de l'Etoile Rouge surpasse tout.

Les vins de Californie.—On lit dans le Courrier de San Francisco:

Un journal de Los Angeles publiait dernièrement un relevé statistique sur l'industrie viticole de ce comté, pour l'année 1880, qui se résumait ainsi:

Acres plantés en vigne	5,673
Livres de raisin récolté	53,000,000
Gallons de vin fabriqué	2,500,000
Gallons d'eau-de-vie	300,000

En comparant ces chiffres avec ceux du rapport du Surveyor-General, pour le même comté, en 1873 et 1878, on se trouve guère d'augmentation notable dans la fabrication du vin et de l'eau-de-vie. En 1877, le total de la production s'était élevé à 1 million 690,000 gallons de vin et à 65,000 gallons d'eau-de-vie, et, en 1878, à 1 million 703,500 gallons de vin contre 70,000 gallons d'eau-de-vie. L'accroissement de la production en vin, dans les trois dernières années, a donc été de 810,000 gallons, ou 48 pour cent; et en eau-de-vie de 235,000 gallons, ou 361 1/2 pour cent.

Pas de costume complet, sans la BOTTE FAUCHÉ, Etoile Rouge.

—La *Epoca* de Madrid raconte qu'il existe au Mexique, dans les environs de Guelato, un lac dont la circonférence est de 4,000 mètres et dont on n'a pas encore mesuré la profondeur.

Il y a vingt-cinq ans, les eaux de ce lac prirent une couleur rouge et toutes les tentatives pour connaître la cause de cette coloration subite restèrent infructueuses.

Personne ne se souvenait plus du phénomène en question, parce qu'il s'était dissipé, lorsqu'il y a peu de temps il s'est produit de nouveau, excitant la terreur parmi les populations superstitieuses des localités voisines de la langue. Une commission a été nommée dans le but de procéder à l'analyse des eaux du lac.

—On causait dernièrement, chez un sénateur, des lenteurs judiciaires en Angleterre et en France.

—J'ai connu dans le comté de Sussex, dit un journaliste anglais, un juge qui n'a jamais fait perdre un procès à aucun de ses amis.

—Comment s'y prenait-il?

—Il attendait pour appeler l'affaire, que tous les témoins fussent morts.

Décédé, hier après-midi, à 2 heures, à l'âge de 25 ans, A. W. DE LABARRE. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles de Labarre et Labranche, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu, cette APRÈS-MIDI, à quatre heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, rue de La Paix, No 5.

Décédé hier, 6 janvier, à 11 heures du soir, ANDRÉ RUDOLPHE, âgé de 30 ans, natif de Hagneneau, Alsace (France). Les amis et connaissances des familles Wiltembeyer, Herbelin, Harn, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 7 janvier, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 95 rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine. De la part de la famille.

Société des Garçons Restaurateurs.—Décédé, le 6 janvier, à 11 heures du soir, le sociétaire A. RUDOLPH, natif de Hagneneau, Alsace. Les membres honoraires, ainsi que les membres actifs, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence rue St. Louis, No 95.

Par ordre du Président, V. ROQUES.

F. D. ANNA, Secrétaire.

Propositions cachetées.

Bureau des Ecoles Publiques de la Nlle-Orléans.

Rue Bourgogne 29. 3 janvier 1881.

Des propositions cachetées, adressées au soussigné à ce Bureau, seront reçues pour le vidage des fosses des Ecoles Publiques de cette ville pour une période de douze mois à dater de l'acceptation.

Une liste de la location des maisons d'écoles, ensemble avec telles informations détaillées que les soumissionnaires pourraient désirer, sera fournie sur demande.

Les propositions seront reçues jusqu'à lundi 10 janvier, à midi, 1881.

ROBERT H. BARTLEY, Président du comité des bâtisses d'école.

4janv—au 10janv

On demande

UN GARÇON pour le service de la calèche [illegible]. S'adresser de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., au No 188 de la rue Ste-Anne, coin St-Claude. 6janv—2f.

On demande

UNE BONNE DOMESTIQUE de maison au No 331, rue Bourbon. 6 janv—3f.

MONTRES.

Waltham Watch Co.

MONTRES en argent, pour hommes à clé ... $12
MONTRES en argent, pour hommes à remontoir ... [illegible]
MONTRES en or, pour hommes, à remontoir ... 40
MONTRES suisses, pour jeunes garçons, à remontoir ... [illegible]
MONTRES suisses en or, pour dames, à clé ... [illegible]
MONTRES suisses en or, pour dames, à remontoir ... [illegible]

Une paire de boucles d'oreilles [illegible]. Vaste assortiment de plus petites [illegible]

A. B. GRISWOLD & Co.

19 déc—1m. Coin des rues Canal et Royale.

Quartier-Général du Premier Régiment d'Artillerie Légère de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1881—Ordre Général No 12—Conformément à un ordre émané des quartiers-généraux de la Première Brigade des Gardes Nationales de l'Etat, ce régiment s'assemblera à son arsenal SAMEDI, 8 du courant, à 2 h. P. M., en uniforme, pour la parade et la revue.

Par ordre du Colonel G. LEGARDEUR Jr.

A. DUBRI, Adjudant. 6 jan—2f

Quartier-Généraux du Régiment d'Artillerie d'Orléans, L. S. N. G.—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1881—Ordre Général No 54.

I. Conformément à l'ordre général No 8, émané des quartiers généraux, pour la célébration de l'anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans, les batteries composant ce régiment s'assembleront parfaitement armées et équipées à l'arsenal de l'Etat, à 2 h. P. M. précises, dans le but de parader et d'être passées en revue.

II. Le capitaine A. Sambola, commandant la batterie "E" est requis de tirer à midi le salut national.

III. Les compagnies indépendantes suivantes: Gardes Allemands, Capt. Geo. Miller, Carabiniers d'Orléans, Capt. Jos Lledo, Gardes Lafayette, Capt. Go Boué, Franc-Tireurs, Capt. Alex. Dumestre, et Tiro al Bersaglio, Capt. John Asbreda, sont invitées à se joindre à notre pour cette occasion.

Par ordre de A. J. BACHEMIN, Colonel.

A. BAILY-BLANCHARD, Capitaine-Adjudant ad intérim. 7 jan—1f

La réunion annuelle de la société dite "Female Orphan Society", pour qu'il y soit procédé à l'élection d'un Conseil de Direction, aura lieu à l'asile Poydras, LUNDI, 17 janvier, de midi à deux heures de l'après-midi.

MME H. G. HODGSON, Secrétaire. 7 janv—10f.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

I membri della sud. Società, sono invitati a partecipare alla riunione generale, ed alle elezioni degli Ufficiali per l'anno corrente, Domenica, 9 Gennaio corrente, alle ore 12 mer. precise, nella sala della Società No 136 via Chartres.

Per ordine del Pres. JOHN ROCCHI.

E. TROIS, Segretario. 7 janv—2f

Avis.

Nlle-Orléans, 20 décembre 1880. $100,000.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Joseph Seichel et Jacob Shipsey, New-York, un dixième chacun du billet No 57,444, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1880. Les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre chacun au bureau de M. Jacob Shipsey, No 12½ Bowery, New-York, et M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne, et que les montants leur en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent de la Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne. 7janv—3fPP

Avis.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1880. $190,000.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de J. H. Wilder et F. F. Beltz, Fort Wayne, Indiana, et Mme S C. McCaslin, No 62, rue Quatrième, Chelsea, Massachusetts, un cinquième chacun du billet No 57,444, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Mille Piastres, mardi 14 décembre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de Deux Piastres chacun au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Louisiane, et que les montants lui en ont été promptement payés par chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nouvelle Orléans, Lne. 7janv—3f PP

Avis.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1880. $50,000.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de A. V. Chardavoyne, de Courtland, Alabama, par l'entremise de W. R. Rison & Co., banquiers, Huntsville, Alabama, un dixième du billet No 7176, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille piastres, le mardi, 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle Orléans, Louisiane, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

W. W. GORDON, Coureur pour la Citizens' Bank of La. 7janv—3f PP

Avis.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1880. $50,000.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de F. A. Phillips, No 622 rue Chestnut, Philadelphia, Penn. de Benj. P. O. Clark, Brighton, comté de Livingston, Michigan, un dixième chacun du billet, No 7176, tirage à numéro simple, Classe "M", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Second Gros Lot de Cinquante Mille Piastres le mardi, 14 décembre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que les montants lui en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent, Compagnie d'Express du Sud, Nouvelle-Orléans, Lne.

E. B. LHOSTE, Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank of New Orleans, La. 7janv—3f PP

Avis.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1880. $10,000.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection de C. B. Conyers par l'entremise de MM. J. J. Howard & Sons, banquiers, Cartersville, Géo., la moitié du billet No 701, tirage à numéro simple, classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de [illegible] au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle Orléans, Lne, et que le montant en a été promptement payé en un check sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

E. B. LHOSTE, Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, La. 7janv—3fPP

Avis.

Nouvelle Orléans, 27 décembre 1880. $10,000.

Les soussignés certifient qu'ils avaient en collection pour le compte du National Bank of the Commonwealth of Boston, Mass, W. S. Berry, banquier du Democrat, Little Rock, Ark., du Chatham National Bank of New York City, un dixième chacun du billet No 94,160, tirage à numéro simple, classe "M", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, mardi, 14 décembre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de Une piastre chacun au bureau de L. F. Crosby, agent de la Nouvelle-Angleterre, No 35 rue Washington, Boston, Mass, M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne., et M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que les montants leur en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

B. W. CASON, Agent L. et N. R. R. Co.'s Express.

T. M. WESCOAT, Agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne

E. B. LHOSTE, Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank of New Orleans, La. 7janv—3f PP.

Avis.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1880. $5,000.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de un vingtième du billet No 71,921, tirage à numéro simple, "Classe M," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le cinquième gros lot de cinq mille piastres, mardi, 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

FERDINAND MAJOR, [illegible], Alger, Lne. 7janv—3fPP

Avis.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1880. $5,000.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de James McDougal, Wilmington, N. C., et A. H. Kassing, No 1411, 24 Avenue, New York City, un dixième chacun du billet No 71,921, tirage à numéro simple, classe "M", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le cinquième Gros Lot de Cinq Mille piastres, mardi, 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, aux bureaux de C. M. Harris, Wilmington, N. C. et de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que les montants leur en ont été promptement payés par des chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans. 7janv—3f PP

Avis.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1880. $5,000.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de J. J. King, New York, et J. S. Lockwood, No 1242 Huitième Rue, N. O., Washington, D. C., un dixième chacun du billet No 91,680, tirage à numéros simples, "classe M", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième gros lot de Cinq Mille Piastres, mardi 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et le montant a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent de la Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne. 7janv—3fPP

A vendre.—La Banque des Citoyens de la Louisiane offre à vendre un grand nombre de plantations, fermes et terres vacantes situées dans les diverses paroisses de l'Etat, et immédiatement prête à donner de bons titres pour ces propriétés. Les personnes désirant acquérir l'une de ces propriétés, s'adresseront à la Banque, en cette ville. Toute demande recevra une attention prompte.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

1er janv—

THEATRE DE L'OPERA.

VENDREDI, RELACHE. POUR LA RÉPÉTITION DE "CARMEN."

SAMEDI, 8 JANVIER 1881, A 11 HEURES A. M.

GRANDE MATINÉE EXTRAORDINAIRE, En l'honneur du Glorieux 8 Janvier.

LA **Fille de Mme Angot.**

Opéra-Comique en 3 actes. Paroles de Clairville et Siraudin. Musique de Lecocq.

Ange Pitou	MM. PELLIN
Pomponnet	FLEURY
La Rivaudière	MUSSY
Trénitz	BOURGEOIS
Louchard	VIC
Cadet	ROBERT
Buteux	GENIN
Guillaume	LEONARD
Un incroyable	HERZ
Un cabaretier	ALEXANDRE
Clairette	Mlles FILLIARD
Amarante	DENAIN
Cydalise	DUVERGER
[illegible]	KLEBER
[illegible]	ETIENNE
Hersilie	A. JULLIEN
Babet	FEITLINGER
Javotte	BOURREAU
Thérèse	VIC
Mlle Lange	Mmes AMBRE
Un officier	M. MAZILIER

Deux Grands Ballets sous la direction de M. Mazilier.

CHEF D'ORCHESTRE ... M. DE LESTRAC

A cette occasion les porteurs de billets auront droit à une chance dans le tirage pour plusieurs Montres élégantes en or et en argent.

SAMEDI SOIR, 8 JANVIER 1881, Trente-sixième Soirée de Souscription.

LA JUIVE.

Grand Opéra en cinq actes. Musique de Halevy.

Eléazar	MM. TOURNIÉ
Brogni	JOURDAN
Léopold	PELLIN
Ruggiero	ROSSI
Albert	MUSSY
Un crieur	HENNESSON
Un officier	CORRIVEAU
L'Empereur	BAZILE
Un homme du peuple	GENIN
Rachel	Mlles DELPRATO
Eudoxie	DEVILLERAY

Dans le 3e acte La Tour Enchantée, grand ballet, Mlles HENNECART, LA BELLA, GOSSI et le corps de Ballet.

Les ballets sont sous la direction de M. Mazilier.

Entre le 3me et le 4me acte, Mme AMBRE chantera l'air de la Fille du Régiment: "Salut à la France."

CHEF D'ORCHESTRE ... M. MOMAS

7 jan—2f

ENCORE UNE TUILE POUR LA CONCURRENCE!

La grande exterminatrice des PRIX ÉLEVÉS lance une fois de plus au public un de ses cris de guerre qui font accourir la foule anxieuse de satisfaire ses goûts avec une somme minime.

PREMIÈRE BOUSCULADE!!

Bottes claquées, pour demoiselles, 75c la paire.
Bottes claquées, pour dames, $1 la paire.
Bottes en peau, pour fillettes, 75c la paire
Brodequins en peau, pour fillettes, 75c la paire.
Pantoufles en drap, à dessins, pour dames, 50c la paire.
Bottes lacées, pour bébés, 25c la paire.
Splendides bottines pour messieurs, $1.50 la paire.
Bons brodequins, en peau, pour enfants, 75c la paire.
Belles bottes à talons, pour enfants, 75c la paire.
Bottes à boutons, claquées, $1 la pa're.

Et plus de 300 caisses de souliers d'autres genres offerts dans les mêmes proportions que la liste ci-dessus.

PRESSEZ-VOUS!! VIVEMENT!!

Toujours en vente:

LE BLACK CROOK! LA BOTTE FAUCHE!

Pantoufles pour bals. Souliers vernis pour messieurs,

Et tous les derniers genres de chaussures pour dames, demoiselles et enfants.

10,000 catalogues à la disposition du public. On en expédie, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Articles pour la campagne, pour hommes, demoiselles, dames et enfants.

L'Etoile Rouge! Coin Canal et Baronne. NLLE-ORLÉANS, LNE. ARTHUR DURIEU, PROPRIÉTAIRE.

ULYSSE A. GUERINGER, MAINTENANT AVEC B. T. WALSHE,

No. 18, RUE ST. CHARLES.

Invite ses amis, ceux qui l'ont connu si longtemps chez "Triques," à continuer à l'honorer de leur patronage, et leur assure qu'à l'établissement de M. B. T. Walshe, 18, rue St-Charles, il peut leur offrir des marchés exceptionnels en chemises et articles de toilette pour hommes aux prix les plus modérés.

Le choix et la commande du stock lui étant confiés, il garantit qu'à l'avenir la réputation de Walshe sera parfaitement maintenue, et, comme à l'ordinaire, les prix seront modérés pour des marchandises de première qualité.

ULYSSE A. GUERINGER. 30 déc—10f.

O. DROUET, NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti. 1er janv—3m DMeV

POUR LES FÊTES. SCHMIDT & ZIEGLER,

49,51,53 ET 55 RUE PETERS, PRÈS POYDRAS

Agents des Liqueurs Fines de la célèbre Maison MARIE BRIZARD & ROGER, DE BORDEAUX.

Liqueurs de cette marque en caissons de 2 et 4 bouteilles et demi-bouteilles, en caisses de 12 bouteilles et carafes, en paniers de 2 pomponelles, Eau de vie de Dantzick, etc., etc.

Vins fins de la maison bien connue des Messieurs SEIGNOURET FRÈRES, de Bordeaux, en barriques, demi-barriques, en caisses de grandes et demi-bouteilles des marques suivantes: Château Dillon, Blanquefort, Côtes de Fronsac, Côtes de Bourg, Montferrand, Pompignac, Flayrac, St-Estèphe, Château Terrefort, Margaux, Léoville, Château Talbot, Haut Brion, Château Larose, Pontet-Canet et St-Julien.

COGNAC. Otard Dupuy & Co., Seignouret Frères, Bisquit Dubouché & Cie, J. V. Damon & Co., Sazerac, etc., en caisses de grandes et demi-bouteilles et huitièmes de pipes.

VINS de Bourgogne Clos de Vougeot, Volnay, Pommard, Chablis, Nuits St George, Moulin à vent, Beaujolais et Château la Chaise.—CHAMPAGNE G. H. Mumm & Cie, sec et doux, L. Roederer, Krug & Co, Bollinger et Tisane de Champagne de Fréminet & Fils en grandes et demi-bouteilles.—DIVERS Vins de Muscat, Malaga, Porto, Sherry, Catawba doux, Angélica, Bière de Bass et Allsopps de E. J. Burke, Porter, Gin de Hollande, Irish & Highland Whiskey, Bénédictine, Kirsch et Absinthe de E. Pernod, Vermouth Noilly Prat & Co, Martini Sola & Co, Burnett Vieux Tom Gin.—CONSERVES: Fruits au Jus et à l'Eau-de-vie, tels que Prunes, Abricots, Pêches et Poires, Pâtés Truffés, Prunes en jarres de 1 et 2 livres, Thon à l'huile, Olives, Câpres, Petits Pois, Champignons, Sardines à l'huile et aux Tomates, Cerises à l'eau-de-vie, etc., etc., etc. Le plus grand assortiment sur le marché.

A VENDRE PAR SCHMIDT & ZIEGLER.

25 déc—1m DMeV

M. A. NADAL

42 ... RUE DECATUR ... 42

LIQUEURS FINES DE LA MAISON E. CUSENIER FILS AINÉ & CO., DE PARIS, EN PANIERS.

Fantaisie et cabarets de 2 et 4 bouteilles composés des liqueurs suivantes: Cacao Vanille, Crème de Moka, Pépermint, Cacao Chouva, Crème de Vanille, Kummel, Curaçao Sec, Liqueur Jaune, Prunelle, Curaçao Doux, Anisette, Marasquin, Crème de Noyaux, Crème de Cacao.—Aussi: Absinthe, Vermouth, Kirsch, Amer Cusenier, Jus de Fraises, Jus de Framboises, Jus de Groseilles.

A VENDRE PAR

M. A. NADAL,

Seul Agent de la dite Maison.

EN DEBARQUEMENT

Du steamer "Missip." Fruits Glacés et mi-sucrés de Clermont-Ferrand, tels que: Fruits assortis, Abricots avec et sans noyaux, Pruneaux, Mirabelles, Cerises.—En magasin: Vins fins de la maison Pierre Chabanneau & Co., Caves du Grand Hôtel de Paris, Ludon-Médoc, Château [illegible], St-Julien-[illegible], Mouton d'Armailhac, Château Léoville, Château Kirwan, Graves, Latour Blanche, Vins de Bourgogne de la maison Paul Guillemot de Dijon, garantis d'origine, Chablis, Clos, Fleurie, Macon, Volnay, Pommard, Clos Vougeot, Chambertin, Vins Rouges et Vins Blancs en barriques et demi-barriques. Vins en caisses de diverses marques, Champagne DELMONICO de la maison BURCHARD DELBECK & CO, Cognacs, Absinthe et Kirsch PERNOD, Vermouth NOILLY PRAT, Muscat de Frontignan VÉRITABLE, Huile d'Olive en caisses et en estagnons de la maison A. PUGET de MARSEILLE, dito dito de la maison FEVRET & PINSAN de BORDEAUX, dito dito de la maison DUSSAC & BAUDOUAN de BORDEAUX, Petits Pois, Champignons, truffes, Pickles, Câpres. Olives en barils, Pâtés Truffés, Mortadelle, Thon à l'huile, sauce d'Anchois, Fruits au Jus de la maison Vve NELSON DUPOY et FILS, Eau de Fleurs d'Oranger en caisses et en estagnons. Vins de Sherry de la maison Pemartin de Xeres, Port Wine, etc.

24 déc—1m—D Mer V. A vendre par M. A. NADAL.

FRANTZ & OPITZ,

W. FRANTZ. R. OPITZ.

Successeurs de A. BONNET & Cie. Montres, bijouterie, 65 rue Royale, Entre Bienville et Conti, Nlle-Orléans. BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS. N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

PHOTOGRAPHIES,

—CHEZ—

WASHBURN,

100 Rue du Canal.

PRIX RÉDUITS. LAMBERTYPES UNE SPECIALITE.

Le même travail supérieur exécuté en tout temps, le premier comme genre, fini et qualité. Le public est cordialement invité à venir examiner ces travaux et s'assurer de ces prix avant d'aller ailleurs. 24 déc—1mDMe V

Mme TRIBOUT

A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle ainsi qu'au public en général qu'elle a transféré son magasin de Robes de Confections au No 17 rue Bourbon. Elle sollicite la continuation du patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. Elle est certaine de plaire à sa clientèle et aux demandes de visiter son établissement pour sa propre satisfaction. 9 nov—3m PP. DMerV.

RECLAMATIONS DE GUERRE.

LA Commission franco-américaine pour le règlement des réclamations de guerre commencera à siéger le 23 du courant. Toutes les réclamations devront lui être soumises dans les six mois qui suivront cette date.

Voici les réclamations sur lesquelles la commission aura à se prononcer:

Réclamations de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession, du 13 avril 1861 au 20 août 1866.

Réclamations de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la France et le Mexique, la guerre entre la France et l'Allemagne, de 1870-71, et pendant l'insurrection de la Commune.

Les soussignés, des avantages sans pareils pour faire valoir les réclamations dont le règlement leur sera confié soit par les réclamants eux-mêmes ou leurs fondés de pouvoir. Ils fourniront de bonnes références.

S'adresser à T. W. TALLMADGE & Co. Avocats, Washington, D. C. 9 déc—au 27 fév. Dim. Mer Ven

Mme RAPHO,

20 ... RUE BOURBON ... 20

Spécialité de bonnets de linge, bonnets à rubans, sole et manches empesées, [illegible] brodés et festonnés, linge confectionné pour dames, pantalons, chemises, camisoles, jupons, peignoirs, robes de baptême, robes courtes, tabliers, barettes, costumes d'enfants en piqué et de fantaisie brodés, nouveautés de tous genres. Magnifique assortiment de dessins de lettres venant de Paris ainsi qu'un grand assortiment de dentelles torchon et de guipures [illegible] toutes ces marchandises [illegible] vendent à très bas prix [illegible]

16 déc—D. Mer. V—3m.

MONSIEUR J. SAGET,

Armurier, rue de Chartres 196,

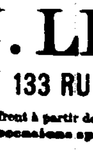

ANNONCE au public qu'il vient de recevoir un assortiment de fusils de chasse assortis de plusieurs qualités et de plusieurs prix, mieux finis qu'il soit possible de les trouver sur place, ainsi que plusieurs canons à répétition tirant jusqu'à 25 coups sans recharger et aussi des cartouches de sa patente économique, se rechargeant aussi facilement que celles des fusils ordinaires. Il accepte les fusils Lefaucheux pour les transformer en fusils à feu central et se charge de faire des bois de fusils au prix de $8 jusqu'à $25.

Il fait des réparations à juste prix selon la qualité des armes qu'on lui confie, et il échange de vieux fusils pour de neufs. 19 déc—1mDMerV.

Importation Directe!

LES HÉRITIERS DE **J. LEVOIS**

133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS, dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI— le reste de leur stock en Fourrures Capes, Manchons, etc, —ET— Jupons de Feutre de Fantaisie. 5 janv—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 6 JANV—CLASSE No 4. Tirage de 4 heures P. M.

26 59 27 79 74 47 73 16 70 19 63 34

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage [illegible] 6 janv 1881—4 heures P. M. [illegible] Commissaires.

Au Public.

MONSIEUR GUSTAVE FEITLINGER, basse chantante de l'Opéra, à la Nouvelle-Orléans et professeur de chant, a l'honneur d'informer le public qu'il est représentant de la maison Blondel, facteur de pianos à Paris, cette maison, une des meilleures marques de Paris, désirant se faire connaître à la Nouvelle-Orléans vendra à des prix exceptionnels de bon marché, pour voir les modèles des pianos, et avoir des renseignements s'adresser rue St-Louis 137 chez M. Gv. Feitlinger. 8 déc—

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT.

A transféré son [illegible] No 31 1/2 rue Carondelet [illegible] 3 oct—

St. Stanislas Commercial College.

BAIE ST-LOUIS, MISS.

LE COLLÉGE a commencé sa 26me année scolaire le 15 septembre. Les élèves sont admis durant tout le cours de la session. Prix très modéré. Pour plus amples informations, s'adresser au Président FRÈRE FLORIMOND. 25 déc—1m

Académie St-Aloysius.

COIN CHARTRES ET QUARTIER.

CETTE Institution bien connue a commencé sa deuxième session, le 4 octobre 1880. L'enseignement comprend le cours préparatoire ordinaire et le cours commercial. Le français et l'allemand sont enseignés sans frais supplémentaires. Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie, coin Chartres et Quartier. 2 jan—au 9—9,12,16

MODES ET ROBES.

Modes d'Automne et d'Hiver —CHEZ— **Mme E. FOERSTER,**

Etablissement de Modes et de Couture, 15 ... RUE BARONNE ... 15. En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en Chapeaux et Bonnets Parisiens à soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles. Toques et Capottes pour fillettes et enfants. Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes. Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est LA CONFECTION DES ROBES selon les dernières et les plus élégantes modes de Paris. ROBES ET COSTUMES POUR LA SOIRÉE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés. 15 ... RUE BARONNE ... 15. 7nov—6m

C. ROUYER, COIN CHARTRES et CONTI.

L'USAGE établi de faire une fois l'an, des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, l'invite le public à venir visiter mon Stock de Marchandises, choisi spécialement pour cet objet et qui par la modicité des prix défie toute concurrence. J'offre à vendre le plus grand et le plus bel assortiment de Montres, Bijouterie, Pendules, Jumelles d'Opéra, Lunettes, Pince-nez, aussi, Services d'Argenterie pour table, Couverts de table, Demi-couverts pour enfant, Gobelets, [illegible] de services, etc., etc. Spécialité pour les Couverts Alfenide et Orfèvrerie en Plaqué. 1déc—

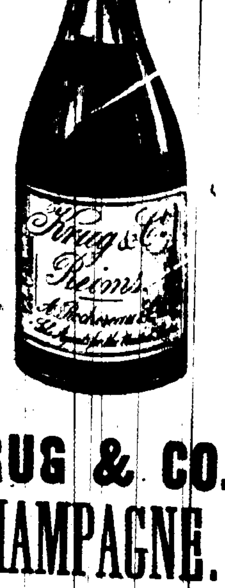

KRUG & CO., CHAMPAGNE.

A. ROCHEREAU & CIE., 16 & 18 rue St-Louis, NOUVELLE-ORLÉANS. 6 rue South William, NEW YORK. SEULS AGENTS. 25 déc—1m

Un bon livre est la MEILLEURE ETRENNE. H. BILLARD, LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Successeur de HEBERT & CIE., 59 Rue de Chartres, COIN BIENVILLE.

10,000 volumes pour Etrennes. PAPETERIES NOUVELLES. Plumes, Porte-plumes, porte-crayons or, Porte-monnaies, Albums à Photographie, Pupitres, Nécessaires. Boîtes à ouvrage, Dominos, Lotos, Damiers, Etc., Etc., Scrap Books, Picture Books, Boîtes de couleurs, Boîtes d'Instruments de Mathématiques, Pinceaux, etc. Livres à images pour jeunes enfants.

Reçu par steamer Mississippi: Un envoi des célèbres CHOCOLATS NAPOLITAINS de Guérin-Boutron, Chocolats à la crème, MARRONS, DRAGÉES et PRALINES SURFINES, FRUITS CRISTALLISÉS. 23 déc—

Cadeaux Cadeaux

46 RUE DE CHARTRES.

Que ceux qui sont embarrassés pour les Cadeaux de la Noël et du Jour de l'An AILLENT CHEZ **AUGUSTE DOUSSAN** Parfumeur savonnier, 46 rue Chartres. Ils y trouveront le plus grand assortiment et le choix le plus varié de Boîtes de Parfumerie que l'on ait encore vu à la Nlle-Orléans, bons parfums, boîtes élégantes. Aussi, le plus grand assortiment de Parfumeries de toute espèce. 12 déc—1mois

Avis.

LES soussignés, ont formé une société sous la raison de OGDEN & RAYNE pour la vente de Baggings et Ties, rue de l'Union No 18, Nlle-Orléans. Ils continueront les agences pour B. Carver Company Gins and Sinter et matériaux et pour Shultz Belting Company de St Louis.

FRED N. OGDEN. BENJ. [illegible] RAYNE. Ci-devant RAYNE & CO. Nlle-Orléans, 1er Janvier 1881. 1er janv—2 sem